



Déplacer le compteur d'eau

Par **yann**, le **25/09/2012 à 14:16**

Bonjour,rnrnJ'ai acheté une maison récemment et je souhaite y faire de gros travaux.rnrnLe compteur d'eau est à l'intérieur de la maison et gêne les travaux de construction. rnrnJ'ai alors demandé aux services des eaux les démarches à effectuer afin de le déplacer pour le mettre sur la voie publique.rnIls m'informent que les frais seront à ma charge.rnrnEst ce normal ?
rnrnMerci de vos réponses.

Par **cocotte1003**, le **25/09/2012 à 14:31**

Bonjour, tout à fait, cordialement